

COMMISSION 2 / THÈME : « VIGILANCE ET SÉCURITÉ »
Sous-thématique : les conduites addictives / dangers de la drogue

RÉUNION DU MERCREDI 21 FÉVRIER 2018
(CADAM – Hôtel du Département – Salle 25)

ORDRE DU JOUR PRÉVISIONNEL

Intervenants et membres du comité de pilotage présents :

- *Bruno VALENTIN et Frédéric GIBRAT / Agence conseil en communication Pôle Company*
- *Maréchal des logis-chef Christophe OLIVIER / Gendarmerie nationale – Brigade de prévention de la délinquance juvénile (BPDJ 06)*
- *Guillaume OZENDA / Centre de soins, d'accompagnement et de prévention en addictologie de la Fondation de Nice (C.S.A.P.A.)*
- *Joëlle OLLIVE / Conseil départemental – Direction de l'enfance – Carrefour santé jeunes*
- *Audrey LAURE et Idriss SOILHI / Association La Semeuse*
- *Laurent GHILARDI et Bernard REYNAUD / Conseil départemental – Direction de l'éducation, du sport et de la culture*

Le timing est proposé à titre indicatif et pourra être légèrement modifié selon le déroulement de la séance et l'avancement des différents points à aborder.

- **14h30 / 14h35 (5 mns)** : Appel effectué par Emna AMRI, présidente de la commission 2.
- **14h35 / 14h40 (5 mns)** : Présentation de l'ordre du jour par Laurent Ghilardi avec rappel succinct de la thématique principale de travail « vigilance et sécurité » de la commission, et de la sous-thématique dédiée aux conduites addictives (notamment drogue et alcool).
- **14h40 / 15h10 (30 mns)** : Présentation du projet « Inhal'actions » par l'association La Semeuse dédié à la prévention des pratiques d'inhalations de déodorants par les adolescents, avec visionnage du court métrage réalisé par des collégiens sur le sujet suivi d'un échange avec les membres de la commission en vue de recueillir leur avis sur cet outil de sensibilisation.

- **15h10 / 15h25 (15 mns)** : Intervention de la BPDJ 06 sur les conduites addictives chez les jeunes avec rappel des conséquences des prises et usages de produits (médicales, financières, sociales, légales, familiales, professionnelles) et de la loi applicable en la matière.

La suite de la séance sera animée par l'agence Pôle Company, avec le concours des autres intervenants, et concernera la création de la campagne de communication du CDJ sur les conduites addictives et en particulier les dangers du cannabis et de l'alcool (affiches, dépliant, clip pédagogique, spot radio).

- **15h25 / 15h40 (15 mns)** : Présentation de l'agence Pôle Company et des précédentes campagnes de sensibilisation élaborées pour le CDJ (violence en milieu scolaire, dangers d'internet et des réseaux sociaux et sports de nature).
- **15h40 / 16h00 (20 mns)** : Séquence consacrée au thème « Communiquer, c'est émerger dans un environnement saturé » avec évocation des différents modes d'action publicitaire susceptibles d'être utilisés (humour, émotion, conviction, etc.).
- **16h00 / 16h20 (20 mns)** : Pause.
- **16h20 / 17h30 (1h10)** : Travaux et débat avec les jeunes élus sur la problématique des conduites addictives : le constat, le public visé, la stratégie à adopter, les axes de communication à retenir, le ton et les mots à utiliser, les médias à envisager pour diffuser la campagne. Au cours de cette séquence seront également analysées, à titre de comparaison, d'autres campagnes de prévention déjà conçues pour les jeunes sur les dangers des addictions.

A ANNONCER :

- La prochaine réunion de la commission 2 se déroulera le **mercredi 28 mars** 2018 de 14h30 à 17h30 (CADAM / Salle 25 du bâtiment de l'Hôtel du Département).